L'ABEILLE.

CONDITIONS :

[illegible] piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de [illegible] lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix roisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

PARA TAMPICO.
La goleta mejicana **FLETCHA,** su capitan Nichols, admite carga y pasageros. Acudir á bordo, ó á
TUYÉS y Comp.
29 de abril calle Real, no. 106

POUR BOSTON,
Le beau navire, paquebot régulier, **HELEN-MAR,** capitaine Holmes, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sans délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
27 avril STETSON & AVERY.

POUR BOSTON.
Le brick fin voilier, (paquet régulier) **WILLIAM,** cap. J. A. Collins, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
27 avril. STETSON & AVERY.

POUR SISAL.—Le beau brick **ADMITTANCE,** capitaine V. Tilyon. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
28 avril. J. W. ZACHARIE & CO

A FRETER.—Le brick (A. I.) **ELVIRA,** capit. Grace. S'adresser à
27 avril. W. G. HEWES.

A FRETER.—Le joli navire **CANTON PACKET,** capit. Abbord, de 312 tonneaux. S'adresser à W. G. HEWES.
27 avril. rue du Camp, no. 9.

PASSAGE POUR NANTES.
On prendra quelques passagers à bord d'un superbe navire (A No. 1) qui partira le 10 mai. S'adresser à
JOHN GARNIER,
26 avril—13 rue St. Louis.

A FRETER—Le navire **SARAH & CAROLINE,** cap. Prince, du port de 1350 balles de coton. S'adresser à
19 avril LINCOLN & GREEN.

POUR MARSEILLE.—Le brick **VENUS,** partira le 5 mai prochain. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
18 avril G. MARMICHE.

POUR NEW-YORK.
La belle goëlette **JUSTICE,** capitaine Springer, partira sous le plus bref délai. S'adresser à Wm. G. HEWES,
16 avril rue du Camp, no. 9

POUR CHARLESTON—Caroline du Sud.
Le brick fin voilier, **ILSLEY,** a déjà la plus grande partie de son chargement arrêtée, et sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
12 avril. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORTSMOUTH.—(N. H.)
La goëlette fine voilière, **LEADER,** *capit. Flanders, partira dans quelques* jours; elle peut loger plusieurs passagers, et prendre 50 balles de *coton sur le pont.* S'adresser à
12 avril. LINCOLN & GREEN.

A LOUER.
La maison occupée en ce moment par Mr. Péguillan, située en face de la halle aux boucheries, entre les rues Madisson et Dumaine.—Possession sera donnée le 15 de mai prochain. S'adresser à P. F. DUCONGÉ,
22 avril au coin des rues Conti & Chartres.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé ; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses ; ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU,** loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞

$10 *DE RECOMPENSE.*

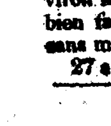

A quiconque ramènera à l'habitation A. Lesseps, à deux milles au-dessous de la ville, deux CHEVAUX anglais, égarés depuis le 22 du courant : l'un est gris pommelé, de bon entretien et à côté ronde, âgé d'environ huit ans, l'autre, couleur canelle clair, très bien fait, âgé de trois ans et demi, tous deux sans marque ni étampe. S'adresser à
27 avril. T. NICOLET & CO.

$10 *DE RECOMPENSE.*

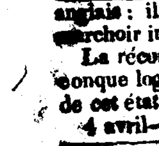

PARTI marron de chez MM. Dugué Frères & Louis Harang, Paroisse Jefferson, lundi dernier, le nègre nommé **DAVIS,** âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 9 pouces anglais : il lui manque une dent devant à la mâchoir inférieure.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque logera le dit nègre dans une des geoles de cet état. P. E. D. LIVAUDAIS.
4 avril—☞ no. 56, rue de la Levée

Changement de domicile.

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Condé, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, maison adjacente à celle du Dr. Formento.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 16 avril—2m

---

MAQUEREAUX.—100 barils maquereaux no. 2, en débarquement du brick Stella, de Boston, et à vendre par
7 avril *STETSON & AVERY.*

---

200 barils approvisionnement de bâtiment, à vendre par
[illegible] avril. J. W. ZACHARIE & Co.

A VENDRE.—Reçu récemment et à vendre,
[illegible] caisses fromage de Gruyère.
[illegible] boites véritable absynthe.
8 av. THEO. NICOLET & CO.

VENTES A L'ENCAN.

LUNDI 23 mai prochain, à dix heures du matin, dans la paroisse St. Charles, (côte des Allemands,) sur la sucrerie où résidait ci-devant Pierre Bauchet St. Martin, père, à la requête de Mariane Perret, veuve de Pierre Bauchet, et celle des héritiers du dit St. Martin père, il sera procédé par l'hon. Jean Marie Morel Guiramand, juge de la dite paroisse et y remplissant les fonctions d'encanteur public, à la vente à l'encan et au plus offrant et dernier enchérisseur, des propriétés suivantes et autres effets appartenant à la communauté qui a existé entre la dite veuve et son époux décédé ; savoir :

1o. **PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.**

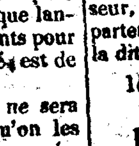

Une portion de terre située dans la paroisse St. Charles, sur la rive droite du Mississipi, à environ un mille et demi au-dessus de la sucrerie sur laquelle résidait ci-devant feu Pierre Bauchet St. Martin, père, mesurant environ deux arpens de face sur quatre-vingts de profondeur, bornée d'un côté par la terre de Charles Perret aîné, et de l'autre par celle de la veuve de Neubourg, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, telles qu'elles sont décrites dans l'inventaire de la dite succession qui sera soumis aux assistants au moment de la vente.

2o. *ESCLAVES.*

1. Tom, nègre américain, de champ, âgé d'environ 40 ans.
2. Louis nègre américain, de champ, âgé d'environ 22 ans.
3. Jesse, nègre américain, de champ, âgé d'environ 33 ans.
4. Ned, nègre américain, de champ, environ 23 ans.
5. Azic, nègre créole, charretier, environ 40 ans.
6. Maximin nègre d'Afrique, (ayant une hernie) de champ, environ 35 ans.
7. Robert, nègre américain, de champ, environ 22 ans.
8. Bob, nègre américain, de champ, environ 20 ans.
9. Azic, nègre américain, un peu charretier, environ 22 ans.
10. James, nègre américain, de champ, environ 20 ans.
11. George, nègre d'Afrique, un peu charretier, environ 20 ans.
12. Dick, nègre américain, charretier, environ 20 ans.
13. Sam, nègre américain, bon à tout, environ 24 ans.
14. William Chicot, nègre américain, charretier, environ 20 ans.
15. Laurince, nègre créole, (race Sambo,) charretier, environ 25 ans.
16. Henry, nègre américain, charretier, environ 22 ans.
17. Gros John, nègre américain, de champ, environ 23 ans.
18. Joe, nègre américain, de champ, environ 20 ans.
19. Baptiste, nègre d'Afrique, de champ, environ 55 ans.
20. Prosper, nègre créole, charretier, environ 18 ans.
21. John, nègre créole, charretier, environ 20 ans.
22. Raphaël, nègre créole, charretier, environ 40 ans.
23. Jean Baptiste, nègre créole, charretier, environ 35 ans.
24. John Trot, nègre américain, charretier, environ 22 ans.
25. Victorin, nègre créole (ayant une hernie) de champ, environ 18 ans.
26. William Johnson, nègre américain, charretier, environ 21 ans.
27. Daniel, nègre américain, de champ, environ 25 ans.
28. Valentin, nègre créole, charretier, environ 41 ans.
29. Alexandre, nègre créole (race Sambo, infirme.) de champ, environ 40 ans.
30. Peter Hall, nègre américain, de champ, environ 24 ans.
31. Pierre, nègre créole, charretier, environ 35 ans.
32. Yoke, nègre américain, de champ, environ 22 ans.
33. Prudent, nègre d'Afrique, de champ, environ 38 ans.
34. Gautier, (ayant une hernie,) jardinier, environ 38 ans.
35. George, nègre américain, charretier, environ 22 ans.
36. Gabriel, nègre américain, de champ, environ 19 ans.
37. Nina, négresse américaine, de champ, environ 20 ans.
38. Cecilia, négresse américaine, de champ et un peu blanchisseuse, environ 26 ans.
39. Hélène, négresse américaine, de champ, environ 22 ans.
— Avec son garçon nommé Eugène, environ 3 ans.
40. Rose, négresse d'Afrique, cuisinière, environ 40 ans.
— Avec ses deux petites négrites nommées Céleste et Rosalie, environ 8 et 9 ans.
41. Azélie, négresse créole, servante et couturière, environ 16 ans.
42. Michel, enfant créole, fils de Rose, environ 14 ans.
43. Jean Baptiste, enfant créole, fils de Rose, environ 12 ans.
44. Clarisse, négresse créole, servante et couturière, environ 35 ans.
45. Hannah, négresse américaine (race Sambo,) couturière, environ 25 ans.
— Avec ses deux négrillons nommés Daniel, environ 9 ans, et Olivier, environ 7 ans.
46. Nancy, négresse américaine, blanchisseuse et couturière, environ 28 ans.
—Avec ses trois enfans, Valère négrillon, environ 9 ans.
Julie, négritte, environ 6 ans.
Marie Louise, négritte, environ 2 ans.
47. Henriette, négresse créole, servante et couturière, environ 16 ans.
48. Caroline, négresse créole, cuisinière, et environ 35 ans.
49. Joséphine, mulâtressse créole, servante et couturière, environ 35 ans.
50. Georgette, négresse créole, servante et blanchisseuse, environ 35 ans.
51. Antoinette, négresse créole, servante, et couturière, environ 14 ans.
52. Marie, négresse créole, servante et couturière, environ 20 ans.
avec sa petite mulatresse, nommé Cecile, environ 4 ans.
53. Sophie, négresse créole, servante, environ 14 ans.
54. Françoise. négritte orpheline, environ 7 ans.
55. Vielle Sophie, négresse, créole environ 60 ans.
56. Esther, négresse créole, cuisinière et blanchisseuse, environ 50 ans.

3o. Instrumens aratoires, bêtes a cornes et autres animaux ; savoir ;

1o. Une certaine quantité *D'INSTRUMENS ARATOIRES,* détaillées dans l'inventaire dont il a été parlé ci-dessus.

2o. Trente paires de bœufs.
Vingt-six chevaux américains.
Onze chevaux créoles.
Six mules.
Vingt-cinq vaches.
Neuf veaux.
Cinquante-cinq moutons.

3o. Articles de ménage et autres meubles.

CONDITIONS:

Les propriétés et effets ci-dessus seront vendues comme suit :—

Les meubles au comptant.

Les instrumens aratoires, bêtes à cornes et autres animaux, pour toute somme au-dessous de cinquante piastres, au comptant; et audessus de cette somme, en bons billets endossés à la satisfaction des vendeurs, à un an de crédit du jour de la vente.

Et la terre et les esclaves, en trois paiemens égaux, à 1, 2 et 3 ans de crédit, du jour de la dite vente, en bons billets endossés à satisfaction, comme ci-dessus, et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'a parfait paiement.

Les enchérisseurs sont avertis qu'ils pourront être requis, par un ou plusieurs des vendeurs, de diviser leurs billets par coupons de cinq-cent ou mille piastres selon qu'il sera nécessaire pour faciliter la division entre la veuve et les héritiers du défunt. 18 avril—10, 2ps

---

LES soussignés ont reçu par le Dewitt-Clinton et autres navires, les articles suivants qu'ils vendront à très bon marché :

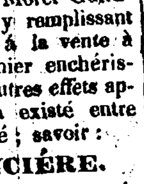

Tamarin très frais par barils,
Beurre de cacao,
Essence de girofflée,
Dito d'anis,
Dito de canelle,
Sirop anti-syphilitique du Dr. Gideau de St. Gervais, grandes bouteilles,
Dito de calebasse,
Farine de graine de Lin,
Amadou,
Camphre,
Jalappe en poudre.
F. ORIOL & CO. *Pharmaciens.*
29 av.} Au coin des rues Dumaine et Condé.

BOUCAUTS DE MELASSE.—13 boucauts de melasse, reçus par le brick Elvira, à vendre par Wm. G. HEWES,
28 avril rue du Camp, no. 9

BOIS DE TEINTURE.—24 tonneaux bois de Campêche, reçus par le navire Canton-Packet. A vendre psr
Wm. G. HEWES,
28 avril rue du Camp, no. 9

MARCHANDISES DOMESTIQUES.—25 balles toile à draps grise, de 4-4, épaisse et de qualité supérieure, en débarquement du brick William, et à vendre par
27 avril *STETSON & AVERY.*

2000 Livres cire, à vendre par
27 avril. GRAY & DURRIVE.

---

933 Sacs café de la Havane, en débarquement de la goëlette Robert Centre, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
27 avril. rue des Magasins, no. 29.

DOUBLONS et pièces en or, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

PEAUX de chevreuil, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

BLANC DE BALEINE, MAQUEREAUX &c.—100 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la liv.; 200 barils maquereaux no, 2, 200 do. no. 3, 400 caisses morue, très large et de première qualité en débarquement et à vendre par
27 avril. STETSON & AVERY.

PORC & JAMBON.—1000 barils porc, *prime,* 100 caisses jambons, plats-côtes et épaules, récemment reçus et à vendre par
S. C. BELL,
26 avril rue du Canal no. 60

HABILLEMENS D'ETE.—Lee, Walton & Co., au coin des rues de la Douane et de la levée, ont reçu par le de-Witt-Clinton et autres arrivages recents de New-York, un assortiment complet d'habilemens d'homme, d'enfant, &c. fins et communs, qu'ils offrent à vendre en gros et au detail, à des prix moderés. 26 avril.

CHANGEMENT DE DOMICILE

MADAME GICQUEL, accoucheuse, a transporte sa demeure de la rue Ste. Anne à la rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, maison qu'occupaient les messieurs Soulie, No. 241. 23 avril.

BAIGNOIRES

EN MARBRE D'ITALIE.

18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou separement, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.
26 avril rue Royale no. 105.

LE soussigné a l'honneur de prevenir le public que la société qui existait sous la raison de Plumard et Chery, est dissoute d'un commun accord et qu'il reste seul possesseur du dit établissement connu sous le nom du *Café Tricolore*; il tiendra toujours une table d'hôte et des pensionnaires au premier étage. Il profite de cette occasion pour annoncer aux habitues de cet établissement, qu'il pourra disposer de plusieurs salons particuliers où on sera servi pourvu que l'on commande le repas d'avance; il fera tous ses efforts pour justifier la bienveillance dont le public l'a honore jusqu'a ce moment.
23 avril. PLUMARD.

A VENDRE.—Deux bons **BILLARDS,** complets et parfaitement conditionnes, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 avril.

TRAITES sur New-York et Paris, à vendre par
21 a.] H. PERRET & CHARBONNET.

RECU par le Moteur, 2 balles contenant 30 mille bouchons, à vendre par
20 avril J. W. ZACHARIE & CO.

SUCRE—25 boites sucre brun, maintenant en debarquement du brick Julia, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
16 avril. rue des Magasins, n°. 29

CAFE—550 sacs café fin vert, maintenant en debarquement du brick Julia de la Havane, et à vendre par
16 avril THAYER, HURD & CO.

CAFÉ D'HAITI.—Seront debarqués ce matin, du navire Général-Hand, 250 sacs café d'Haiti, prime, à vendre par
12 avril *J. W. ZACHARIE & Co.*

CAFÉ DE LA HAVANE.—En débarquement du brick Isabella y Juan, de la Havane, 484 sacs café vert, prime, à vendre par
12 avril. J. W. ZACHARIE, & Co.

EN débarquement du *de Witt-Clinton,* 12 bques. huile de baleine supérieure, rafinée en été ; 5 ballots ferblanterie moirée ; 10 caisses *arrow-root* supérieure.—A vendre, rue de la Levée, no. 39, chez
25 avril THOMPSON & GRANT.

RECU et en débarquement du brick Général M'Comb, venant de Marseille : 100 barriques vin. 98 barils amandes, 50 jarres do. 475 paniers huile, 300 dugdales do. 250 caisses cornichons assortis, 200 do, fruits à l'eau-de-vie, 400 paniers anisette, 1000 cordes d'ail, 10 balles bouchons, 300 caisses souffre en rouleaux, et 30 quintaux étoupe, à vendre par
20 avril J. W. ZACHARIE & CO,

RUE DE LA LEVÉE, N°. 86.

MALCOLM McCALLUM vient de recevoir par le navire Dewitt Clinton, quelques Habillemens d'été, parmi lesquels il se trouve des redingtotes de bombazine et de coutil ; des pantalons de bombazine et autres étoffes, gilets de dessous et à manches, &c. 23 avril

---

MARCHANDISES DE FIL.—4 balles imitation toile française 5-4 et 6-4 ; 5 balles ticklenburg de 26½ pouces; 8 balles Tow Osunburg.

Reçues par le navire Carrol of Carolton, de Liverpool, et ayant droit au drawbork, à vendre par *STETSON & AVERY,*
18 avril rue du Camp.

CUIRS.—84 Côtés de Cuirs épais, de l'Amérique du Sud, récemment reçus et à vendre par
16 avril J. W. ZACHARIE & Co.

FOIN.—250 balles en magasin, à vendre par
[5 avril.] *J. W. ZACHARIE et Co.*

---

100 SACS Café fin vert, en débarquement du brick Belvidere, vis à-vis les Magasins bleus, à vendre par
4 avril J. W. ZACHARIE & Co

DIAMANTS FINS, à vendre par
17 mars J. MAGER.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Charles McMillen *vs.* J. E. Downey.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 17 mai, à 4 heures, au principal, divers meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 mai. L. DAUNOY, marshal.

Henry *vs.* Sprague & Ogier.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, samedi 4 juin prochain, à midi, à la Bourse, un Lot de Terre situé à l'encoignure des rues Carondelet et de la Commune, avec les dépendances qui s'y trouvent.
6 mai. L. DAUNOY, marshal.

Ruffin Fernandez contre *Jean Cauvin.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente samedi 14 mai, à 4 heures de l'après-midi, plusieurs outils, des limes, un soufflet &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
5 mai marshal

P. Hacker contre *le capitaine Hodgson.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente lundi 16 mai courant, au Principal, à 4 heures de l'après-midi, une Montre en argent, saisie dans l'affaire ci-dessus.
5 mai L. DAUNOY, marshal

R. A. Right vs. *James Lambert*—*A. B. Leary* vs. *James Lambert.*

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, vendredi 13 mai courant, au Principal, à 4 heures P. M. 20 volumes Encyclopédie complète, saisis dans l'affaire ci-dessus.
4 mai. L. DAUNOY, marshal.

E. St. Martin contre *W. Perkins.*

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Ch. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 9 mai prochain, à midi, sur les lieux, rue des Remparts, entre les rues St.-Pierre et Toulouse, 39 boucauts de sucre, saisis dans l'affaire ci-dessus.
29 avril L. DAUNOY, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 10 mai, à 4 heures, au Principal; divers articles de comestible, ssisis à la poursuite de F. McManis.
29 avril L. DAUNOY, marshal.

Wm. H. Covert contre *J. Fowler.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 10 de mai prochain, à 4 heures P. M., au Principal, une charrette et ses harnais, et 30 planches de chalan, saisis dans l'affaire ci-dessus.
29 avril. L. DAUNOY, marshal.

Mme. Lucy contre *M. Peyrra.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, samedi 7 mai, à 4 heures, au Principal, une Armoire, saisie dans l'affaire ci-dessus.
28 avril L. DAUNOY, marshal

Benjamin White vs. *une embarcation dont les propriétaires ne sont pas connus.*

EN vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'hon. G. Préval, j'ai pris possession de la dite embarcation, et, par le présent, je cite et exhorte toutes personnes ayant ou pretendant avoir quelques réclamations contre la dite embarcation, d'avoir à comparaître en pleine cour, sous quinze jours, pour deduire les raisons pour lesquelles la dite embarcation ne serait pas condamnée à être vendue pour payer les réclamations du dit demandeur pour frais de sauvetage, comme il appert par sa pétition. L. DAUNOY,
22 avril marshal.

Madame Bernard, j. d. c. l. vs. *Bastien Duplessis h. d. c. l.*

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité de la N.-Orléans, j'exposerai en vente, le samedi 21 mai prochain, à midi, à la Bourse d'Hewlett, la moitié du terrain no. 5 dans l'ilet 69, faubourg Lacourse ; la dite moitie de terrain, mesurant trente pieds de face à la rue Thalie, sur cent vingt de profondeur, saisie dans l'affaire ci-dessus.
18 avril. L. DAUNOY, marshal.

BLANC DE BALEINE &c.—174 boites blanc de baleine, 150 boites chandelle de suif, 219 barils maquereaux, reçus par le brick America et à vendre par.
30 avril. W. G. HEWE .

RIZ.—69 tierçons riz de première qualité, provenant du brick Atlas, et à vendre par
29 avril. W. G. HEWES.

AVIS.—Les livres pour recevoir les souscriptions destinés à former le capital de la *Compagnie de Banque et de Canal de la Nouvelle-Orléans,* seront ouverts de nouveau jeudi, 12 mai prochain, au Bureau de la Compagnie, et resteront ouverts ce jour là et les jours subséquents, (les dimanches exceptés) depuis neuf jusqu'à dix heures du matin, jusqu'à ce que le nombre d'actions soit complet.
Par ordre de la Direction,
D. SHELDON, *Secrétaire.*
Nlle.-Orléans, 20 avril 1831.
21 avril—30

UN jeune homme connaissant parfaitement la ville et les faubourgs, et parlant les trois langues, désire s'employer comme faiseur de recouvremens, il donnera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille. 25 avril.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE SIEUR FRETTÉ a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transporté son domicile et son atelier de vitrier et de peintre rue Dumaine, entre les rues Condé et la Levée, à côté de la boulangerie de Mr. Poincy. Il offre à vendre des VITRES et des PEINTURES en gro et en détail à un prix très modére. ☞ Il continuera toujours son état de vitrier, peintre et tapissier en décors pour les appartemens. 19 avril—3,1t5j

---

50 BARILS Brai, 50 do. Goudron, 50 do Résine et 5 do. Essence de Thérébentine à vendre par
2 mars J. W. ZACHARIE. & co.

GRAINES DE JARDINAGE Fraiches.

Nouvellement reçues et à vendre au magasin

Smith,

Rue Royale, No 55, au magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

LE soussigné a reçu récemment, par presque tous les paquebots de New-York, un approvisionnement complet de

GRAINES DE JARDINAGE

TRES FRAICHES
(de la récolte de 1830,)

Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées.

Le soussigné ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui seront faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considérable, soit par livres, soit par petits paquets en douzaines ou centaines, étiquetés en Français et en Anglais, et preparés pour les magasins de détail de la campagne.

On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du soussigné.
4 jan. Wm. SMITH,
Au magasin de graines, rue Royale, No 55.

---

90 BARILS porc mess, 30 do. bœuf prime, 100 demi-bl. do. pour les familles, 317 barillets graisse en feuille; 29 bts. Jambons, côtés et épaules, à vendre par
3 mai STETSON & AVERY.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

8EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 14 Mai.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS
BILLETS ENTIERS........$ 4
DEMI BILLET.......... 2
QUARTS DE BILLET...... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**;—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
28 avril *Directeur.*

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS,

RUE ROYALE N°. 243.

(ENTRE SAINTE-ANNE ET DUMAINE.)

L. Choisne, Parfumeur,

DE retour de France par le *Bolivar,* a l'honneur d'informer le public qu'il a apporte avec lui un assortiment de *PARFUMERIE* superfine en tous genres; entr'autres articles nouveaux, on trouvera dans son magasin : l'eau des Alpes (tonique) par Bourbonne & Maurin; l'extrait de Jasmin, le Caprice de Valerie, l'Ambroisie; le miel d'Angleterre, l'extrait de muguet, de Reséda de Chipre, &c. &c.; tous parfums recherchés et qui se recommandent d'eux-mêmes par tout ce qu'ils réunissent d'agréable; le miel anti-scorbutique; le superbe rouge aux fleurs de Saflore de l'Inde; le beau rouge-vert d'Athènes; rouge de Castric, &c.

Un très-grand assortiment de peignes très-fins découpés, gravés, estampés et de la dernière mode ; brosses à dents fines et de tous genres pour habit, à barbe, à ongles, à peigne, &c.—jarretières, bretelles, très-jolies bourses nouvelles ; cols brodés ; robes de bals brodées ; des cornes de chasse montées en argent.

☞ Le susnommé ne pouvant, à cause du nombre beaucoup trop considérable d'articles de Parfumeries, contenus dans son magasin, en faire ici l'énumération, remettra aux personnes qui l'honoreront de leur confiance un catalogue de toutes ses parfumeries.

SEUL DÉPOT DU

PARAGUAY-ROUX.

SPÉCIFIQUE CONTRE LES MAUX DE DENTS.

L. CHOISNE, toujours dépositaire du précieux adontolgique de Mrs. Roux & Chais, sans croire utile de rappeler ici les vertus incontestables du Paraguay-Roux que tant d'heureux effets ont mieux fait connaître que tous les éloges dont ont *retenti* les journaux, juge nécessaire aujourd'hui d'avertir le public, que, comme seul dépositaire du Paraguay-Roux, il ne garantira l'efficacité de ce remède qu'autant que les flacons, non seulement *sortiront* de son *magasin,* mais encore seront revêtus du nom de L. CHOISNE DEPOSITAIRE. *En conséquence, il prie* les personnes qui se sont déja servies du Paraguay-Roux, ainsi que celles qui pourront en avoir besoin de ne pas le confondre avec l'élexir du Paraguay, le baume de Paraguay et une foule de semblables compositions honteuses que chaque jour voit prôner et qui n'ont rien de commun avec le Paraguay-Roux, de Roux et Chais dont le dépôt se trouve chez le sus-nommé, rue Royale No. 243, entre les rues Ste.-Anne et Dumaine.
23 nov—6m

A. ROMAIN,

RUE DE CHARTRES, N°. 97.

A reçu par le navire Helvétia en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en détail.

Eau de Cologne en forme de flacons variés,
Pommades en pot et en bâton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes très variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Brosseries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cols pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes a naux, à retaper, &c. &c.,
Aussi :—Quelques jolis bustes de femme,
Razoirs de Rogers et de Paris,
Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 déc.

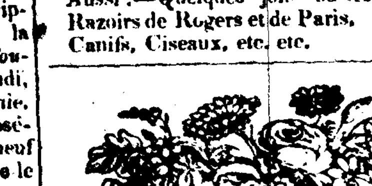

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC,** graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit :

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, sulsifix, bêtes ou curdes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette. cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piment-doux, &c. &c. 1er. fév.

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste, Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui *feront* l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés 14 déc.—6m.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur *présence,* par l'exactitude qu'il *mettra* à les servir et par la délicatesse des mets ; il se charge comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 dec—1m.

BAS de soie français, ayant droit au *drawback,* à vendre par
1 mars J. MAGER.

AVIS AU PUBLIC.—Le sieur Jean Rapalo, [illegible] aux personnes qui sont affectées [illegible] qu'il entreprend leur cure, [illegible] se flatte [illegible] mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la [illegible] No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.
Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIS.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux ; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.
BELEFINE BARDOBLE.
Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue.
ANTOINE SEDANO.
Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean R[illegible]alo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément ;—il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.
FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.
Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.
Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.
Nouvelle-Orléans, 12 *Octobre* 1830.

MR. JN. RAPALO,—
Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre *ordonnance* et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille *(âgée de 7 ans)* ; et en quinze jours elle a parfaitement recouvre la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.
Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.
Nouvelle-Orléans, 27 *octobre* 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.
6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon,* qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et presumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achetera que de Messrs. F. P. DUCONGÉ et MORGAN & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholicon de Potter,* qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.
W. POTTER,
9me. rue, Philadelphie.

Célèbre Catholicon

DE POTTER.

Seulement deux piastres la bouteille.

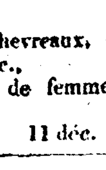

☞ Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne végétal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangréneux, la débilité résultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, les syphilis, les éruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hémoroïdes, &c.

Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les insérer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovateur et purificateur du sang et des humeurs,* est le plus sur garant de son succès à venir. Il a obtenu la distinction dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus précieux qui pussent être offertes à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits précieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des mil liers de témoins pour attester ses vertus et ses effets, et imposer silence à la malice et à la jalousie qui ont osé le décrier.

Quelle preuve plus forte peut on fournir de son utilité, que son succès dans l'hôpital de Pennsylvanie, dans les pénitentiaires de Philadelphie et de New-York, et dans une foule d'autres institutions publiques, où toutes les ressources de l'art avaient échoué. Ces faits parlent trop haut pour être démentis. Il est à regretter qu'on s'efforce de substituer une foule de mixtures auxquelles on donne l'apparence de ce remède, que l'on décore des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms différents.—Quelques contrefacteurs ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette; d'autres ont publié à leur profit, les certificats que le propriétaire du véritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait guéris.

Ainsi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'étendre ses bienfaits.

Reçu directement de la fabrique, une partie de *véritable Catholicon de Potter,* à vendre en gros et en détail, à nos magasins.
F. P. DUCONGÉ,
Racoignure des rues Conti et Chartres.

Où l'on trouve également "les traites de Potter sur le Catholicon," rapportant quelques cure remarquables de ce précieux médicament.
21 sept—☞

LES soussignes offrent à vendre sur l'habitation de Mme. Marigny Livaudais, environ cent soixante boucauts de Sucre.
H. PERRET & CHARBONNET.
30 mars

ENTREPOT DE COUVERTURES Françaises de Granier, chez J. MAGER.